

Choisir un mot de passe

La sécurité informatique passe par un bon mot de passe

Un identifiant et un mot de passe par défaut est attribué à chaque personnel, à son arrivée dans l'académie, pour lui permettre d'accéder aux services numériques mis à sa disposition. Ces éléments vous sont communiqués par courrier. Dès réception, vous devez changer ce mot de passe provisoire pour des raisons de sécurité.

Comment changer votre mot de passe ?

Vous pouvez tester la robustesse de votre mot de passe et le changer en vous connectant à l'application [gérer mon compte](#). Si vous avez égaré votre identifiant ou votre mot de passe, vous pouvez retrouver votre identifiant et déclarer un nouveau mot de passe [sur un formulaire en ligne](#). Vous aurez besoin de votre NUMEN et de votre date de naissance pour accéder au service.

Pourquoi changer votre mot de passe ?

Vous vous connectez à tous vos services numériques grâce à ce couple identifiant et mot de passe uniques. Il est donc important que cette clé d'accès réponde à des normes de sécurité suffisantes pour protéger vos outils et éviter les intrusions dans vos données. Par défaut, votre mot de passe est initialisé avec votre numéro d'identification NUMEN qui sert aux actes de gestion de votre carrière. Il ne présente pas de garantie de confidentialité suffisante pour un mot de passe.

Veiller à la confidentialité de votre mot de passe

Vous ne devez communiquer votre mot de passe à personne, sous aucun prétexte, tant à l'oral qu'à l'écrit. Ne le saisissez que sur les formulaires d'identification dont vous êtes certain de l'authenticité. Méfiez-vous particulièrement des messages électroniques frauduleux qui vous incitent à taper votre mot de passe sous prétexte de mettre à jour votre boîte à lettre électronique. Si vous utilisez des ordinateurs partagés, n'optez pas pour la mémorisation de votre mot de passe. Évitez d'écrire votre mot de passe dans un document situé à proximité de votre ordinateur.

Comment choisir un mot de passe ?

Un mot de passe sûr est un mot de passe qui est difficile à retrouver, même à l'aide d'outils automatisés. La force d'un mot de passe dépend de sa longueur et du nombre de possibilités existantes pour chaque caractère le composant. En effet, un mot de passe constitué de minuscules, de majuscules, de caractères spéciaux et de chiffres est techniquement plus difficile à découvrir qu'un mot de passe constitué uniquement de minuscules. Il est conseillé de ne pas utiliser plusieurs fois les mêmes caractères (exemple aa11xx est facile à trouver). Un mot de passe ne doit pas pouvoir être trouvé dans un dictionnaire ni pouvoir être déduit de vos éléments personnels (nom, prénom, date de naissance...). Il aura au minimum 8 caractères.

L'agence nationale pour la sécurité informatique préconise deux méthodes pour définir des mots de passe robustes faciles à mémoriser :

- La méthode phonétique consiste à utiliser les sons de chaque syllabe pour fabriquer une phrase facile à retenir. Par exemple, la phrase : "j'ai acheté huit cd pour cent euros cet après-midi" deviendra ght8CD%E7am
- La méthode des premières lettres consiste à garder les premières lettres d'une phrase (citation, paroles de chanson,...) en veillant à ne pas utiliser que des minuscules. Par exemple la citation : "un tiens vaut mieux que deux tu l'auras" deviendra 1TvmQ2tl'@

M.A.J. le 16/03/2017

Dans cette rubrique

- [Choisir un mot de passe](#)
- [Être vigilant avec les mès](#)
- [Se protéger des virus](#)

En savoir plus

[Le portail national de la sécurité informatique](#)

Rectorat de Nantes

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Tél. 02 40 37 37 37